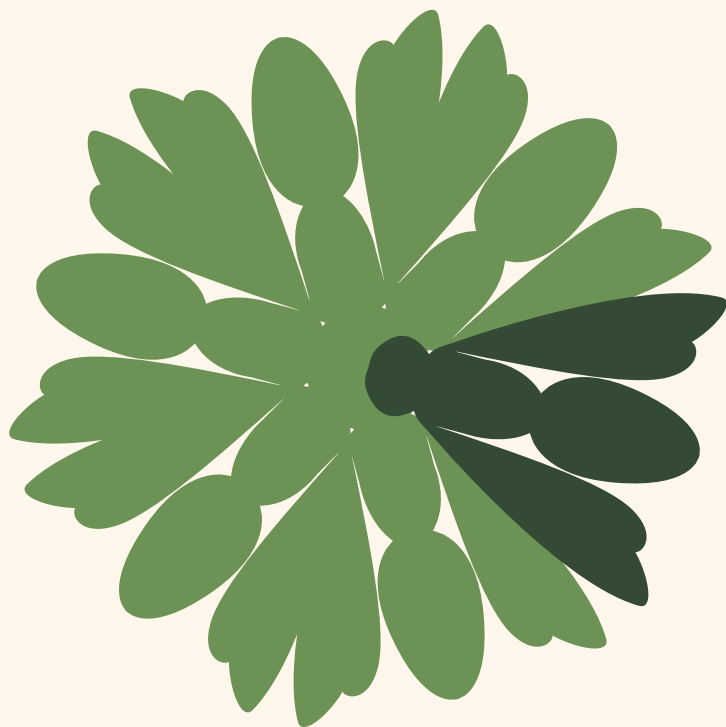




Édition
2026

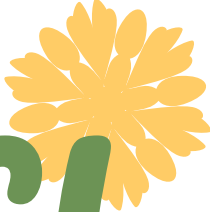
Guide *du* participant



Pollinisé par



NATURE
ACTION
QUÉBEC

merci 

**pour votre inscription
au Défi Pissenlits !**

Vous venez de poser le premier
geste d'une série de petites actions
qui feront une grande différence
pour les pollinisateurs.

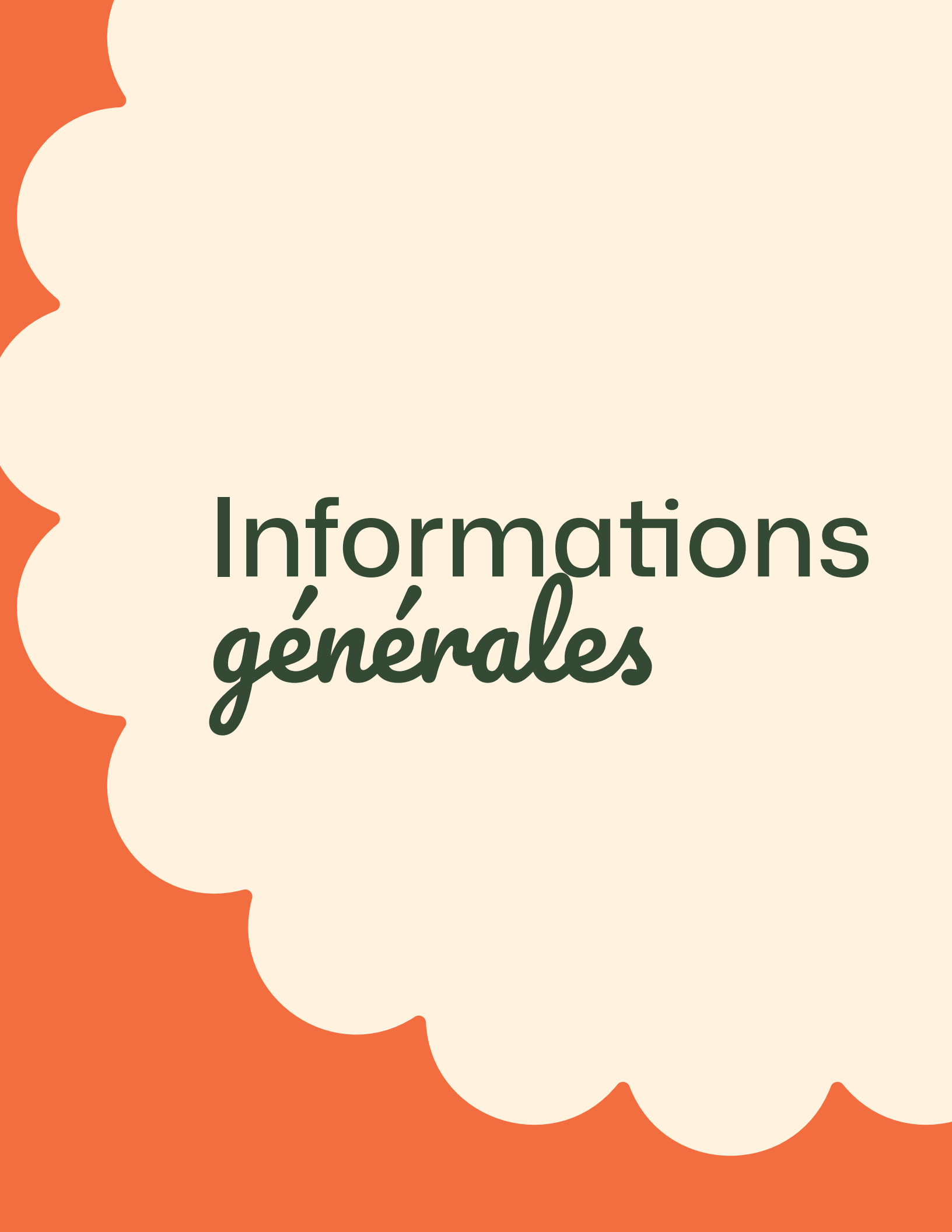
Sommaire

Informations générales	4
Origines du Défi Pissenlits	5
Objectifs du défi	5
Engagement attendu	6
 Guide des normes	 7
Logos	8
Couleurs officielles	12
Visuel pour les médias sociaux.....	13
Badge numérique.....	14
 Foire aux questions	 15
Informations pour les participant(e)s	16
Répondre aux citoyen(ne)s	18
 Médias sociaux	 21
Objectifs du calendrier	22
Calendrier de publications	23



L'utilisation du nom et des éléments visuels du Défi Pissenlits est encadrée.
Toute modification ou réutilisation non autorisée est interdite.

Tout support de communication non fourni par Nature-Action Québec pour le Défi Pissenlits doit faire l'objet d'une **approbation préalable** de l'organisation.



Informations *générales*

Origine du Défi Pissenlits

Le Défi Pissenlits a vu le jour dans le but d'offrir une chance aux abeilles de se nourrir dès la fin de l'hiver. Nature-Action Québec (NAQ) a pris la relève du projet, mettant à profit l'expertise de ses spécialistes en biodiversité et en environnement. L'organisation souhaite que ce défi prenne de l'ampleur et soit adopté par les municipalités, les MRC et diverses organisations.

Prendre soin de notre environnement est une **responsabilité collective**, et cela peut être aussi simple que de laisser pousser sa pelouse au printemps.



Objectifs du défi

1

Sensibiliser le grand public, les collectivités et les organisations à l'importance des animaux pollinisateurs et plus largement, à la biodiversité.

2

Encourager des pratiques respectueuses de l'environnement dans les espaces verts.

3

Créer un mouvement participatif qui valorise la nature en ville.



Engagement *attendu*



**Supprimer ou limiter
l'utilisation de pesticides**



Sensibiliser activement :
diffuser des affiches,
publier le modèle d'article
fourni, etc.

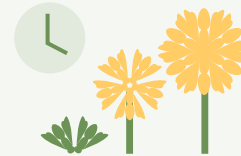


Valoriser la participation :

Partager des photos sur
les réseaux sociaux avec
l'hashtag officiel :

#DéfiPissenlits2026

Mentionner le défi dans
les communications
internes et externes.



**Réduire la fréquence
de tonte :** laissez fleurir
les pissenlits sur les
espaces verts gérés par
l'organisme (parcs,
pelouses, terrains).



**Suivre et communiquer
les résultats :** comptage
des zones laissées en
fleurs, bilan etc.



Encourager l'engagement collectif :
Inviter d'autres organismes, écoles,
entreprises à rejoindre le Défi.



Remplissez le **Formulaire de suivi**
pour nous aider à suivre vos actions
et leurs retombées!



Guide des *normes*

Logos

L'identité visuelle repose sur plusieurs déclinaisons du logo afin de s'adapter à différents contextes d'utilisation. Chaque version a des règles précises.

La **version horizontale** est à privilégier dans toutes les applications (imprimées, numériques, signalétique, etc.). Elle assure une meilleure lisibilité et cohérence visuelle.

La **version renversée** est à utiliser lorsque le contraste avec le fond doit être optimisé. Pour des applications où la couleur n'est pas possible, les versions **monochrome** et **renversée (blanc)** seront privilégiées.



Version couleur officielle



Version renversée



Version monochrome



Version renversée (blanc)

Logos

La **version verticale** est à employer uniquement lorsque l'espace disponible est trop restreint pour la version horizontale



Version couleur officielle



Version renversée



Version monochrome



Version renversée (blanc)

Logos

La **version « Pollinisé par Nature-Action Québec »** doit être utilisée dans les communiqués de presse, les documents de présentation et de mobilisation, ainsi que dans tout support imprimé ou numérique susceptible d'offrir une visibilité médiatique au Défi Pissenlits.



Version couleur officielle



Version renversée



Version monochrome



Version renversée (blanc)

Logos

Taille minimale

Pour assurer la lisibilité du logo, il ne doit jamais être reproduit en dessous d'une certaine taille.

Version horizontale : largeur minimale de 1 pouce.

Version verticale : largeur minimale de 0,75 pouce.



Zone de protection

La zone de protection assure la visibilité et l'impact du logo sur tous les supports et formats utilisés. L'espace minimum requis correspond à la **hauteur de la lettre S** du logotype. Aucun texte ni élément graphique ne doit pénétrer dans cet espace.



Utilisations non-autorisées

Afin de préserver l'intégrité et la cohérence de l'identité visuelle, **toute modification du logo est strictement interdite**. L'utilisation de logos issus d'éditions antérieures est également proscrite. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'utilisations non autorisées.

1. Ne pas retirer d'éléments.
2. Ne pas ajouter d'effet.
3. Ne pas changer les couleurs officielles.
4. Ne pas déformer.
5. Ne pas utiliser sur un fond peu contrastant.
6. Ne pas faire de rotation.



Couleurs officielles

La palette de couleurs définit l'identité visuelle et doit être respectée dans toutes les applications. Les couleurs principales assurent la reconnaissance de la marque, tandis que les couleurs secondaires sont utilisées pour des éléments graphiques complémentaires. Aucun ton non défini dans la charte ne doit être utilisé.

Couleurs principales

Jaune

CMYK : 0-21-70-0
RGB : 255-204-102
HEX : #FFCC66

Vert

CMYK : 62-25-83-07
RGB : 108-147-85
HEX : #6C9355

Vert foncé

CMYK : 73-47-78-47
RGB : 52-74-52
HEX : #344A34

Couleurs secondaires

Rouge

CMYK : 03-75-91-0
RGB : 234-102-51
HEX : #EA6633

Orange

CMYK : 0-49-84-0
RGB : 248-150-64
HEX : #F89640

Beige

CMYK : 0-12-35-0
RGB : 255-224-174
HEX : #FFE0AE

Visuel pour les médias sociaux

Pour faciliter votre participation au Défi Pissenlits 2026, une version vierge du visuel officiel vous est fournie dans votre trousse. Cette version est conçue pour être personnalisée avec le logo de votre organisation, afin que vous puissiez mettre de l'avant votre engagement tout en respectant l'identité visuelle du Défi.

Nous vous invitons à :

- **Ajouter votre logo** dans l'espace prévu à cet effet
- **Ne pas modifier** les éléments graphiques centraux du Défi Pissenlits afin d'assurer une communication cohérente et fidèle à l'édition 2026.



Indications graphiques

1. Centrer le logo horizontalement et verticalement dans l'espace disponible.
2. Conserver des marges intérieures d'environ 1,25 po.
3. Redimensionner le logo afin d'assurer un bon équilibre visuel avec les autres éléments.



Exemple à reproduire



Exemple à éviter

Badge numérique

Le badge numérique du Défi Pissenlits, certifie officiellement la participation de votre organisation. Il peut être affiché sur votre site Web, dans votre signature courriel ou sur tout autre support de communication interne ou externe. Afin de préserver son intégrité, **aucune modification ne doit être apportée aux éléments graphiques ou typographiques** du badge. Pour consulter des exemples d'utilisations non autorisées, veuillez vous référer à la page 11 du présent guide.



Exemple d'utilisation du badge sur un site Web



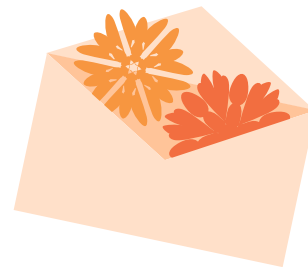
L'utilisation du nom et des éléments visuels du Défi Pissenlits est encadrée.
Toute modification ou réutilisation non autorisée est interdite.

Tout support de communication non fourni par Nature-Action Québec pour le Défi Pissenlits doit faire l'objet d'une **approbation préalable** de l'organisation.



Foire *aux* *questions*

Informations pour les participant(e)s



Démarrage du Défi

Quand et comment recevrai-je la trousse de lancement ?

La trousse de lancement est transmise par courriel dans les **15 jours suivant votre inscription** au Défi.

Obligations et critères

Quels espaces sont admissibles ?

Terrains privés, publics, emprises routières, parcs, sites corporatifs.

Logistique et entretien

Combien de temps retarder la tonte ?

Idéalement jusqu'à la fin de la floraison qui peut varier en fonction de votre situation géographique (mi-mai à début juin).

Quelles pratiques d'entretien écologique sont recommandées (fauchage tardif, zones refuges, gestion différenciée) ?

Les pratiques à privilégier dépendent de l'utilisation des espaces verts. Les secteurs peu ou pas fréquentés peuvent notamment se prêter à l'arrêt complet de la tonte, à une tonte espacée sur plusieurs années ou à la plantation d'arbustes et d'arbres. Ces aménagements écologiques contribuent à créer des habitats favorables à la biodiversité.

L'élaboration d'un plan de gestion différenciée à l'échelle d'une ville ou d'une municipalité permet ainsi d'adapter l'aménagement des espaces verts à leurs usages, tout en favorisant l'accroissement de la biodiversité sur l'ensemble du territoire.

Des contraintes de sécurité ou de visibilité routière peuvent elles limiter la tonte différée ? Comment s'adapter ?

Durant la période du Défi Pissenlits, les végétaux ne devraient pas atteindre une hauteur pouvant représenter un enjeu pour la sécurité et la visibilité routière. Au besoin, vous pouvez effectuer une première tonte au printemps avant l'éclosion des premières fleurs. Dans le cadre de l'implantation d'un plan pour la gestion différenciée des espaces verts à long terme, l'aménagement et l'entretien devront être planifiés en considérant plusieurs aspects : la sécurité, la visibilité, l'utilisation, le budget et les caractéristiques écologiques du site.

Communication et visibilité

Quels messages clés utiliser ?

« Ici, on protège les pollinisateurs », « Ensemble, nous favorisons la biodiversité »,
« Des espaces verts pensés pour la nature ». Des modèles sont fournis dans la trousse.

Puis-je co-marquer les visuels avec mon logo ?

Un modèle de publication pour les médias sociaux vous sera fourni et pourra être personnalisé avec votre logo.

Données et reddition

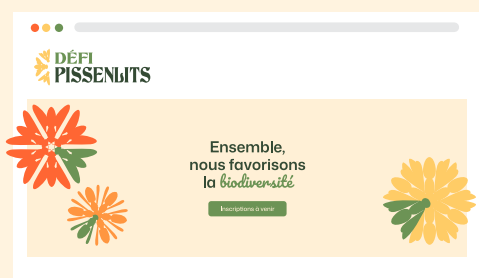
Quelles données transmettre pour le bilan ?

Surface non tondue, diversité florale observée, pollinisateurs etc.

Support et contacts

À qui m'adresser pour une question ?

Écrire à l'adresse courriel info@defipissenlits.ca



Visitez le site Web du Défi
<https://defipissenlits.ca/>



Répondre aux citoyen(ne)s



« Pourquoi laisser pousser les pissenlits ? Ma pelouse a l'air négligée. »

Le Défi encourage un **entretien plus souple** des pelouses au printemps, période où la disponibilité en nectar et pollen est encore faible. Après ce coup de pouce, on reprend la tonte en privilégiant une **gestion différenciée** (ex. : zones fleuries, bandes fauchées en bordure). Cette approche soutient la biodiversité **sans renoncer à la propreté ni à la sécurité**.

Actions concrètes à proposer

- Fauche **partielle** : bordures et trottoirs entretenus, zones centrales laissées plus hautes.
- Tonte **après floraison** (avant la montaison en graines) pour limiter la dispersion.
- Sursemis de **trèfle** et fleurs adaptées pour un couvert plus diversifié.

« Et les allergies ? Le pollen de pissenlit n'aggrave-t-il pas les symptômes ? »

Au printemps, la gêne respiratoire est surtout associée à des **arbres** ou **herbacées anémophiles** (ex. certains graminés). Le pissenlit, davantage **entomophile**, c'est à dire qui dépend des pollinisateurs, contribue peu aux charges polliniques atmosphériques. Cela dit, on peut **faucher après floraison** pour concilier confort et bénéfices pour la faune pollinisatrice.

« Et les tiques si on tond moins ? »

Les tiques préfèrent des **herbacées hautes et denses** en milieux ombragés/humides. La gestion différenciée maintient des **zones courtes** pour les usages sensibles (aires de jeux, intersections) et des **zones plus naturelles** ailleurs. Recommandez : rester sur les sentiers, **inspection après activités** en herbes hautes, et **fauchage ciblé** si nécessaire.

« Est-ce que retarder la tonte favorise les “mauvaises herbes” ? »

Le Défi ne vise pas le “laisser-aller”. Il propose un **rythme d'entretien adapté** aux cycles de floraison. La reprise de la tonte (hauteur de coupe plus élevée, lames affûtées) et des pratiques comme le **sursemis** et le **mulching** favorisent un couvert sain et dense, moins propice à l'installation d'espèces indésirables.

Actions concrètes à proposer

- **Hauteur de coupe** : 8-10 cm pour stimuler un enracinement profond.
- **Tonte avant grenaison** des pissenlits pour limiter la dispersion.
- **Sursemis** de trèfle blanc nain/micro-trèfle ou de vivaces locales (selon politiques locales).

« La sécurité routière et la visibilité aux intersections, on fait quoi ? »

Le Défi est **compatible** avec les exigences de sécurité : il suffit d'appliquer une **bande fauchée** au besoin (ex. : 1 mètre le long des trottoirs, coins d'intersections dégagés) et on garde les **hauteurs conformes** aux règles locales.

« Le pissenlit n'est pas une espèce indigène ; n'est-ce pas contradictoire avec la biodiversité ? »

La **fenêtre de floraison précoce** est critique pour plusieurs pollinisateurs peu actifs l'hiver. Le Défi mise sur un **gain rapide** au printemps, puis sur des **aménagements** (prairies fleuries, vivaces locales) pour améliorer la qualité de l'habitat tout au long de l'année.

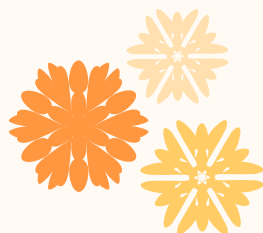
« Et si mon/ma voisin(e) ne veut pas de pissenlits qui se ressèment chez elle/lui ? »

Proposez : (1) **tontes de lisière** le long des clôtures ; (2) **tonte juste après la floraison** pour éviter la dispersion ; (3) **plantation de sursemis** pour densifier le couvert. Encouragez une **conversation de bon voisinage** et offrez des **ressources** sur l'entretien.

« Concrètement, que doit faire ma famille/quartier/école ? »

- **Retarder** la première tonte de quelques semaines.
- **Faucher de façon ciblée** : bordures, passages, intersections.
- **Tondre après floraison** pour limiter les graines.
- **Enrichir** la pelouse (trèfle, fleurs adaptées) à l'été.

À retenir



Laissez fleurir les pissenlits sur vos espaces verts jusqu'à la fin de la floraison (mi-mai à début juin).



Diffusez les messages clés et les visuels fournis pour sensibiliser les citoyens à la protection des pollinisateurs.



Suivez le guide des normes pour une utilisation juste et harmonisée de l'image du Défi.



Transmettez vos résultats : surface non tondue, photos, observations.



Médias *sociaux*

Objectifs du calendrier



@DéfiPissenlits



@defipissenlits

Phase 1

Sensibilisation et éducation

 Mi-février à fin avril

Cette première étape vise à faire connaître le Défi Pissenlits 2026. En vous mobilisant dès maintenant, en tant que villes, MRC et organisations, vous contribuez à créer le premier noyau d'acteurs engagés. Vos partages et vos communications permettent de poser les bases du message, du ton et du mouvement avant son lancement auprès du grand public.

Phase 2

Montée en puissance et éducation

 Avril à début mai

Cette phase prépare le terrain avant le lancement officiel. Les contenus diffusés visent à sensibiliser les citoyens aux enjeux de biodiversité et au rôle essentiel des pollinisateurs. En relayant nos publications, vous aidez à expliquer pourquoi retarder la tonte est un geste simple mais crucial, tout en créant une anticipation positive autour du Défi.

Phase 3

Lancement officiel du Défi

 4 mai 2026

C'est le moment clé : le Défi Pissenlits 2026 est dévoilé au grand public. Votre participation active sur les réseaux sociaux contribue à fédérer la population québécoise autour d'un même élan collectif, porté par un geste accessible et sans effort.

Phase 4

Vie du Défi et communauté

 Début mai à fin juin

Une fois le Défi lancé, vos partages et vos exemples concrets permettent de maintenir l'intérêt et l'engagement tout au long de la saison. Valoriser vos actions sur les réseaux sociaux aide à montrer l'impact réel du Défi sur la biodiversité et renforce le sentiment de communauté.

Phase 5

Ancrage des bonnes pratiques

 Début juillet à fin août

Après le printemps, nous encourageons la poursuite de gestes favorables à la biodiversité. En continuant de partager vos initiatives et bonnes pratiques, vous contribuez à inscrire le Défi Pissenlits dans une démarche durable, tout au long de l'été, de l'automne et même de l'hiver.

Calendrier de publications

En repartageant nos publications, vous contribuez activement à faire rayonner le Défi. **1 publication par semaine** sur Instagram et Facebook. Mêmes contenus, formats adaptés.

PHASE 1

17 février

Pré-lancement

Ouverture des inscriptions au Défi Pissenlits pour les municipalités, villes et entreprises

18 février

Image de marque

Partage de la nouvelle image de marque de DP (site internet, logo, couleurs, valeurs ...)

23 février

Introduction

« Le Défi Pissenlits, c'est quoi ? » – présentation du projet

26 février

Sens

Pourquoi les organisations ont un rôle clé pour la biodiversité ?

2 mars

Engagement

Pourquoi rejoindre le mouvement Défi Pissenlits en tant qu'organisation ?

9 mars

Pédagogie

Le Défi Pissenlits, c'est quoi concrètement ?

16 mars

Transition

Rappel début du lancement du Défi Pissenlits 2026

23 mars

Déconstruction

Terrain fleuri ≠ terrain négligé

30 mars

Transition

Bientôt le lancement du Défi Pissenlits 2026

PHASE 2

6 avril

Pollinisateurs

C'est quoi un insecte pollinisateur et pourquoi il est menacé ?

13 avril

Focus plantes

Pourquoi le pissenlit est essentiel au printemps ?

20 avril

Gestes citoyens

3 gestes simples pour aider les pollinisateurs

PHASE 3

27 avril

Teasing

J-7 avant le lancement du Défi Pissenlits

4 mai

Porte-parole

Lancement officiel du Défi Pissenlits (Réal)

PHASE 4

7 mai

Participation

Comment participer au défi (citoyens)

11 mai

Communauté

Vos terrains en fleurs (repartage)

25 mai

Focus insectes

Un pollinisateur à la fois (bourdon, abeille...)

1^{er} juin

Partenaires

Mise en lumière d'une municipalité participante

8 juin	15 juin	22 juin
Avant/après Laisser pousser, ça change quoi ?	Témoignage Pourquoi ils ont participé au Défi Pissenlits	Bilan intermédiaire Remerciement à la communauté

PHASE 5

Début juillet	Mi-juillet	Début août
Continuité Et après le Défi Pissenlits, on fait quoi ?	Astuce Favoriser les pollinisateurs tout l'été	Inspiration Vos plus beaux coins fleuris

Fin août
Clôture Merci et ouverture vers d'autres gestes biodiversité